

## Ecole de musique du Pays-d'Enhaut – Assemblée générale du 6 novembre 2020

### Organisée par voie écrite avec délai de réponse au 13 novembre 2020

---

Au vu de la situation sanitaire actuelle et des mesures édictées par le Conseil Fédéral, l'Ecole de Musique du Pays d'Enhaut s'est vu contrainte de renoncer à la tenue de l'assemblée générale annuelle en présentiel. La voie écrite avec coupon réponse a été privilégiée.

Pour ce faire, les membres de l'Ecole ont reçu les documents nécessaires leur permettant de se prononcer sur les points de l'ordre du jour. Ces documents seront joints au présent procès-verbal.

L'Ecole a reçu les bulletins de vote des membres suivants qui sont également joints au présent procès-verbal : M. Frédéric Daenzer, Mme Loredana Notter, Mme Valérie Pellegrini, Mme Marie Rossier, M. et Mme Daniel et Corinne Saugy. La participation de la Commune de Rougemont est à relever.

#### **1. Acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée générale**

4 membres adoptent le procès-verbal, 1 membre ne souhaite pas se prononcer. Le procès-verbal est donc accepté.

#### **2. Rapport d'activité de l'année 2019/2020**

Le rapport d'activité a été adressé aux membres lors de la convocation.

#### **3. Présentation des comptes 2019/2020**

Les comptes 2019/2020 ont été adressés aux membres lors de la convocation. Des détails sont donnés dans le rapport d'activité de l'année 2019/2020.

#### **4. Rapport de la fiduciaire**

Le rapport de la fiduciaire a été adressé aux membres lors de la convocation.

#### **5. Acceptation des comptes 2019/2020**

4 membres acceptent les comptes, 1 membre ne souhaite pas se prononcer. Les comptes 2019/2020 sont donc acceptés et décharge est donnée au comité et à la secrétaire.

#### **6. Proposition d'adaptation de la cotisation annuelle**

L'adaptation de la cotisation annuelle est acceptée à l'unanimité.

#### **7. Divers et propositions individuelles**

Aucune proposition n'est suggérée.

L'Ecole de Musique du Pays d'Enhaut remercie les membres ayant retourné leur bulletin de vote et souhaite de beaux moments musicaux à tous ses membres.

Nathalie Testa – 16 novembre 2020